



PROCOLE SANITAIRE ACCUEIL DE LOISIRS DE MESNIL ROC H



INTRODUCTION

Le contexte particulier que nous vivons actuellement nous oblige à modifier nos modes de fonctionnement afin de respecter les nouvelles normes sanitaires rendues nécessaires par la Covid-19, en conformité avec les recommandations édictées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 35. Il s'agit d'appliquer, en les adaptant à l'accueil de loisirs, les choix opérés pour l'école du Mesnil-Roc'h.

Malgré les circonstances exceptionnelles que nous vivons, sachez que nous accueillerons vos enfants dans les meilleures conditions possibles et ferons en sorte qu'ils vivent pleinement ce moment grâce à des activités éducatives épanouissantes et adaptées à la situation.

L'organisation mise en place permettra de :

- Assurer un accueil en petit groupe d'âge et avec un encadrement identique tout au long de la journée,
- Procéder au nettoyage et à la désinfection régulière des locaux,
- Assurer le respect des gestes barrières,
- Une adéquation avec le protocole de l'Education Nationale
- Garantir la sécurité physique et affective des enfants
- Maintenir la cohérence éducative et le lien avec les services de la commune
- Conserver une communication et des liens étroits avec les familles
- Proposer à votre ou vos enfant.s un temps éducatif, ludique et de qualité dans le respect des consignes sanitaires édictées.

PUBLICS ACCUEILLIS

Il n'y a pas de familles prioritaires, toutes les familles ayant fait un dossier d'inscription peuvent mettre leur enfant.

Les enfants de plus de 6 ans doivent porter le masque et le changer en milieu de journée.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font par réservation sur le portail famille Ufcv. Lorsque nous avons 60 enfants il n'est plus possible de s'inscrire. Les inscriptions se font 8 jours avant et peuvent être annuler 3 jours avant par mail auprès de manon.gilcart@ufcv.fr

ACCUEIL MATIN / MIDI / SOIR

L'accueil de loisirs ouvre de 7h30 à 19h, nous avons maintenu les temps d'accueil déjà existants. Le matin 7h30-9h30, le midi 11h45-12h ou 13h15-14h puis le soir de 16h30 à 19h.

Le repas se fait au restaurant scolaire.

Nous utilisons une table pour 4 enfants maximum Les groupes restent les mêmes tout au long de la journée, un groupe élémentaire et un groupe maternelle.

Nous avons mis en place des panneaux à l'entrée de la Maison de l'Enfance, les enfants en maternelles sont accompagnés jusqu'à l'entrée de la maison de l'enfance et les enfants en élémentaire devant la porte de leur salle. Une animatrice sera présente pour vous accueillir.

CONDITIONS D'ORGANISATION DES ACTIVITES

- Les activités, y compris celles de plein air, seront organisées dans l'enceinte ou à proximité immédiate du bâtiment qui les reçoit.

- Les activités seront organisées par petits groupes, dans la limite de 12 enfants et animateur maximum.

- Les groupes seront constitués pour toute la durée de la période d'accueil, et n'auront pas d'activité commune avec d'autres groupes.

- Le programme d'activités proposé tiendra compte de la distanciation physique et des gestes barrières. Les activités prévues permettront de respecter les règles précitées. Chaque activité proposée fera l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard de ces règles. Nous proposerons des ateliers : Land art', de photographie « illusion d'optique », nous avons commencé à décorer le grillage de la maison de l'enfance, de la danse et du yoga sont également au programme, nous avons mis en place des cours de chorale en partenariat avec l'école de musique le SIM tous les mercredis de 14h à 14h45 à la maison des associations, tous les 15 jours les enfants vont choisir des livres à la médiathèque et nous avons un mercredi par mois la journée ludothèque ou les animateurs et les enfants présentent un jeu de société au groupe...

- Les salles sont devenues des grands espaces libres et propices à des animations telles que le yoga, la danse, le chant

LIEUX D'ACTIVITES

A la Maison de l'Enfance, nous avons trois salles d'animation : la salle « bleue », la salle « jaune » et la salle Pomm d'api. Cette dernière servant également de salle de sieste. Les extérieurs sont réservés pour la trottinette, le vélo, ... L'espace vert pour des balades autour des étangs, des animations Land Art', et autres jeux extérieurs.

LA RESTAURATION

Nous mangeons entre 12h et 13h15 au restaurant scolaire. Les repas sont préparés sur place. Les enfants mangent à 4 par table. Nous réservons les repas auprès du restaurant scolaire.

Lavage des mains avant et après le repas au restaurant scolaire.

Le port du masque est obligatoire pour les animateurs.trices et les élémentaires lors des déplacements et lorsque l'on ne mange pas.

La table sera mise par un animateur.trice sans l'aide des enfants, il ou elle devra bien se laver les mains avant de toucher les couverts.

Le goûter est préparé et fourni par l'accueil de loisirs.

Aération du restaurant scolaire en continu lors des repas.

LA PRISE DE TEMPÉRATURE

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez votre (vos) enfant.s, **il appartient aux parents de prendre sa (leur) température avant le départ pour l'accueil.** En cas de symptômes ou de fièvre (+ de 37,8°C), **l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.**

« MESURES PROTECTRICES » : INFORMATION, SENSIBILISATION ET SIGNALISATION

Nous appliquerons les mesures d'hygiène comme le protocole sanitaire nous le demande. Un lavage des mains sera fait à l'arrivée et au départ des enfants, avant et après chaque repas ainsi que toutes les deux heures minimum, accompagné d'un adulte. Pour rendre ce moment ludique nous utiliserons «Thiméo l'escargot ».

- Les objets personnels autorisés : bouteille d'eau, casquette, crème solaire, doudou, couverture (le prénom et nom de l'enfant doit être indiqué) ainsi que des jouets personnels.
- Pour sensibiliser les enfants aux nouvelles règles d'hygiène, nous avons mis en place des affiches ludiques dans chaque salle, la chanson pour se laver les mains avec « Thiméo l'escargot », la chanson de Aldebert « Corona Minus » est également écoutée de temps en temps. Des expériences sur l'hygiène seront organisées par l'équipe d'animation auprès des enfants, nous poursuivons nos moments « Papote-débat » avec les enfants. Nous adopterons une posture en lien avec notre projet pédagogique dont l'écoute, la bienveillance et le plaisir.

EN CAS DE SUSPICION OU DE CAS AVÉRÉ DE COVID-19

- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par l'encadrement doit conduire à son isolement et au port d'un masque. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.
- Une information est aussi faite auprès de l'établissement scolaire fréquenté par le mineur.
- En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher.
- L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.
- Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile

CONTACTS ET INFORMATIONS

Vanessa Rochard directrice de l'accueil de loisirs

- vanessa.rochard@ufcv.fr
- 06 22 90 39 45 ou 02 99 73 91 89
- Permanence à la maison de l'enfance les mardis, mercredi et les jeudis de 9h à 16h

Manon Gilcart directrice adjointe

- manon.gilcart@ufcv.fr
- Permanence à la maison de l'enfance les lundis matin, mardis et mercredis la journée.